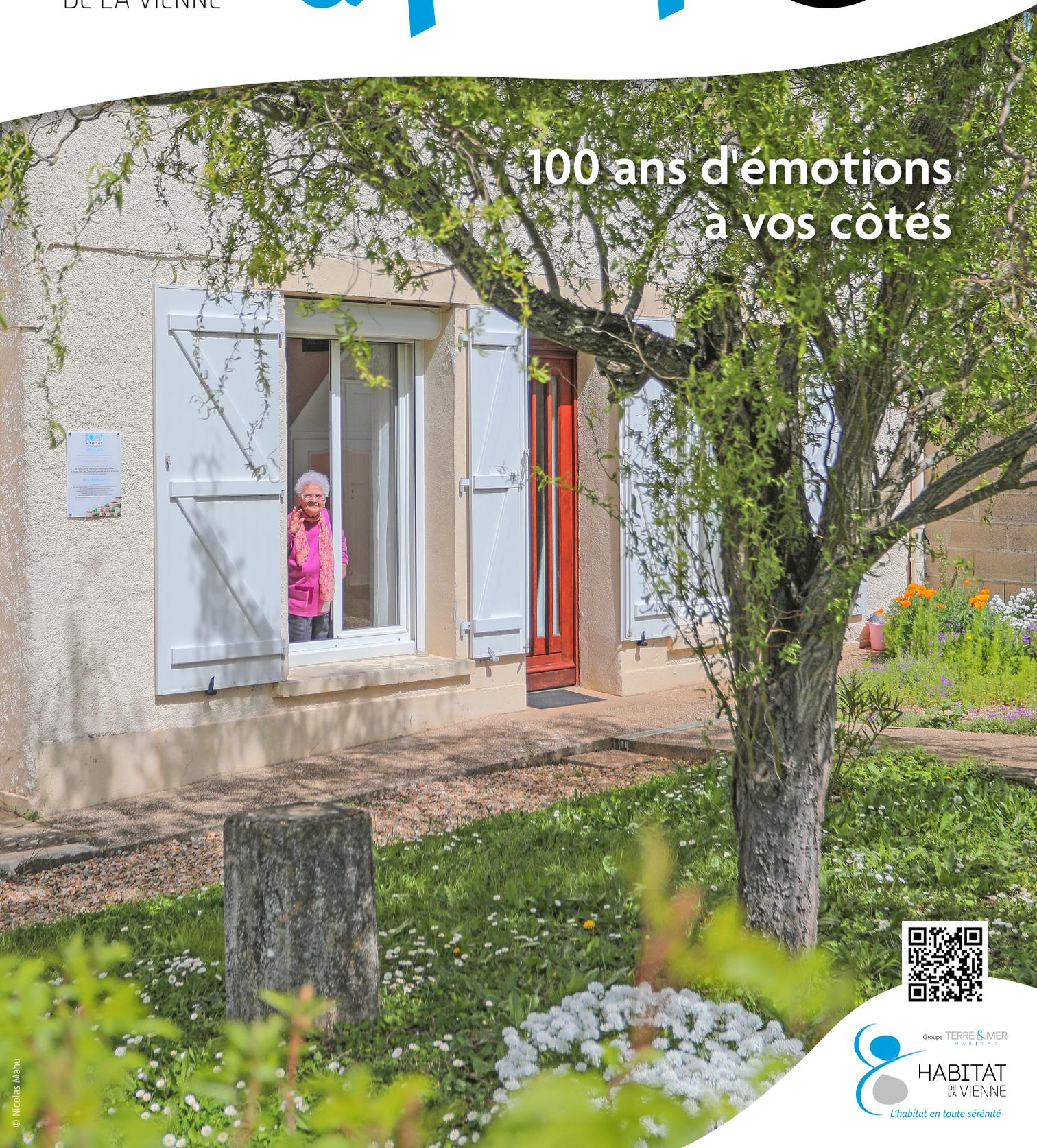


n°4 Mai 2025

LE MAG
DES LOCATAIRES
D'HABITAT
DE LA VIENNE

à prop^os

100 ans d'émotions
à vos côtés



VOS INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS

Avec 11 agences réparties sur le territoire, nos équipes œuvrent au quotidien pour vous offrir une qualité de service au plus proche de vos attentes.

Consultez notre site internet pour connaître l'ensemble des horaires d'ouverture et les adresses de nos agences.



SIÈGE SOCIAL

33 Rue du Planty
86180 Buxerolles
Tél. 05 49 45 66 76
contact@habitatdelavienne.fr

VOS ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU LOGEMENT (CNL 86)

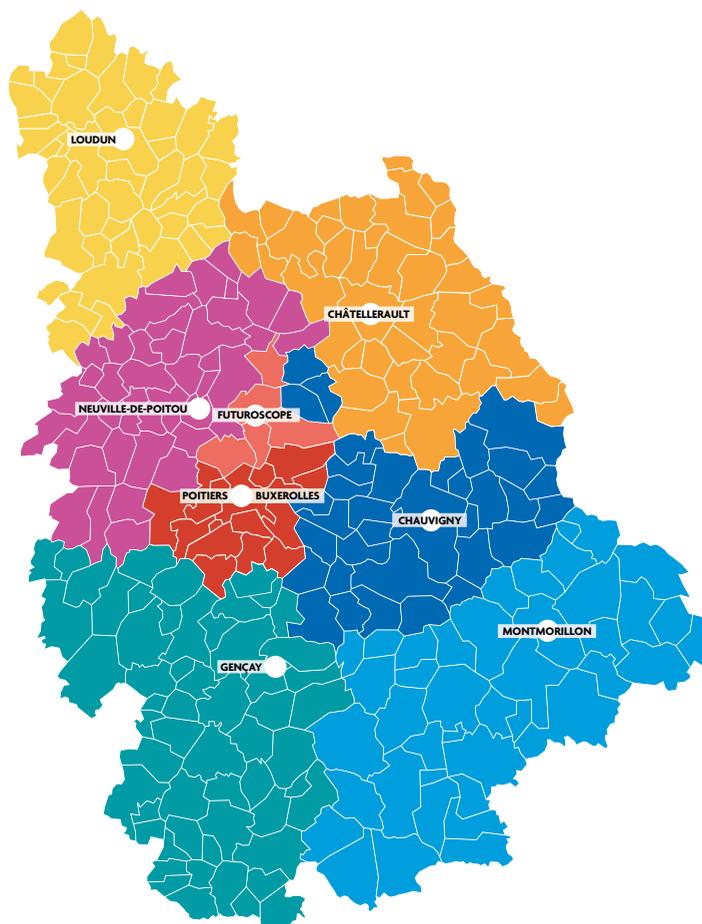
- Présidente : Pierrette REAU
- Représentants des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Martine POMPEY et Bernard CHARBONNIER
- Mail : cnlfede86@sfr.fr
- **Permanences à Poitiers** : Madame Reau, tél. 06 11 46 15 18
Beaulieu : 14 place de la Grand Goule - appartement n°755, du lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h.
19, place Philippe le Bel-Pit Bis, du lundi de 17h-18h30.
Trois-Cités : Centre commercial du Clos-Gaultier
1, rue de la Vallée Monnaie, lundi : les 1^{ers} et 3^{èmes} de 17h à 18h
- **Permanence à Châtellerault** : Madame Pompey, tél. 06 85 88 28 83
3, place Winston Churchill : 1^{ers} et 3^{èmes} jeudi du mois de 16h30 à 18h
3, rue Georges Rouault : 2^{ème} mercredi du mois de 16h30 à 18h
- **Permanence à Montmorillon** : Frédéric BERGERON tél. 07 83 10 46 48,
rue du Dauphiné : mardi de 14h à 17h (été), de 14h à 16h (hiver)

ASSOCIATION FORCE OUVRIÈRE DE DÉFENSE DES CONSOMMATEURS ET DES LOCATAIRES DE LA VIENNE (AFOC 86)

- Président : Gilbert BAUDET
- Représentante des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Elisabeth GAUZIN
- Tél : 05 49 88 04 01
- Mail : afoc86@orange.fr
- **Permanences à Buxerolles** : le lundi sur rendez-vous de 9h30 à 11h30 et l'après-midi de 14h à 17h sans rendez-vous au 33 Rue des Deux Communes. Permanence téléphonique les autres jours de la semaine.

UNION DÉPARTEMENTALE DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (CSF)

- Présidente : Colette CARREYRE
- Représentant des locataires au Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne : Jean-Marc MANTEAU
- Tél : 05 49 41 09 75
- Mail : udcfsf.86@orange.fr
- **Permanences à Poitiers** : du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15 à 17h au 60 rue de Slovénie.





Henri Colin
Président du Conseil
d'Administration

Cent ans d'Habitat de la Vienne, c'est aussi 100 ans d'émotions avec nos locataires. Des tranches de vie se sont écrites dans nos logements, des moments heureux y ont été vécus. Les résidences Habitat de la Vienne ont vu s'agrandir les familles, les rires et la joie des enfants ont illuminé les murs. Elles ont accueilli aussi parfois des épisodes plus difficiles devenant alors un refuge. Dans ce numéro À Propos, Odette, Michel, Marie-Christine et d'autres racontent leur histoire de vie partagée avec Habitat de la Vienne.

Dans ce numéro également, nous vous proposons une sélection de conseils et bons plans pour passer un bel été : les restaurants solidaires, les vacances pour tous et une recette gourmande et pas chère... Sans oublier les informations pour bien vivre dans votre logement telles que l'évolution du portail locataire pour la gestion de vos réclamations et l'explication du fonctionnement des charges locatives. Enfin, la double page dédiée aux locataires seniors fourmillent d'informations essentielles pour vivre chez soi en bonne santé.

Depuis 100 ans, vous êtes, vous locataires, au cœur de nos missions et de nos préoccupations ; ce magazine en témoigne. Bonne lecture !



Participez à notre grand concours photo et tentez de gagner un séjour pour 2 adultes et 2 enfants à l'hôtel Ecolodgee Futuroscope. *Rendez-vous sur notre site internet ou notre compte instagram pour participer !*



sommaire



04

En bref

Faites vos réclamations sur votre portail locataire



06

Près de chez vous

La solidarité au menu



08

Grand angle

Nos locataires au cœur de l'histoire d'Habitat de la Vienne



10

Rencontre

M. Philippe Mis, Président de la CALEOL d'Habitat de la Vienne



11

Vivre ensemble

Le compostage : un geste simple pour un quotidien plus écologique !



12

Ma vie Senior

Participez à nos ateliers de prévention



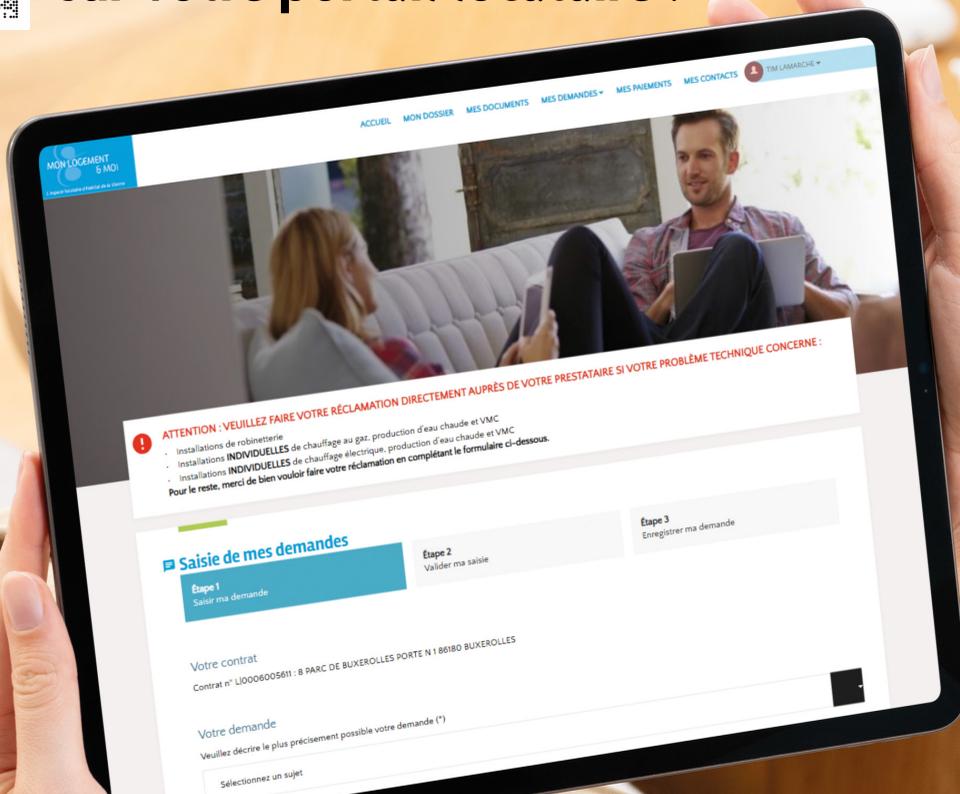
14

Vie pratique

Comprendre mes charges locatives



Faites vos réclamations en toute sérénité sur votre portail locataire !



Un souci dans votre logement ? Une panne électrique, un problème d'infiltration, un volet qui ne ferme plus... Bonne nouvelle ! Vous pouvez désormais faire vos réclamations techniques directement en ligne, depuis votre espace locataire. Simple, rapide et accessible 24h/24 !

Rendez-vous sur : habitatdelavienne.fr

> Cliquez sur « **Mon compte locataire** », ou connectez-vous via l'application mobile.

> Dans la rubrique « **Mes demandes** », cliquez sur « **Saisir mes demandes** » et suivez ces étapes :

Étape 1 : Sélectionnez le motif de votre demande et décrivez votre situation (vous pouvez joindre un fichier).

Étape 2 : Indiquez éventuellement vos disponibilités pour faciliter le contact et vérifiez vos coordonnées.

Étape 3 : Validez votre demande.

> Vous recevrez un email de confirmation une fois votre demande envoyée.

> Retrouvez votre historique de demandes dans « **Mes demandes** ».

Besoin d'aide ? Consultez notre tuto vidéo :



Attention ! Certaines réclamations doivent être adressées directement à votre prestataire si elles concernent les contrats d'entretien suivant :

- La robinetterie
- Les installations INDIVIDUELLES de chauffage au gaz, d'eau chaude et WC
- Les installations INDIVIDUELLES de chauffage électrique, d'eau chaude et WC

Pour en savoir plus sur vos contrats d'entretien Rendez-vous sur : habitatdelavienne.fr/je-suis-locataire/mes-contrats-dentretien/

Pour accéder au portail locataire Rendez-vous sur :

monlogementetmoi.habitatdelavienne.fr

Pour plus d'infos sur le portail locataire Rendez-vous sur notre site : habitatdelavienne.fr/je-suis-locataire/mon-compte-locataire/

Vivre ensemble

Café Coubertin, les locataires s'expriment !

Vendredi 14 février, nous avons partagé un moment de convivialité avec les locataires de la Résidence Pierre de Coubertin à Châtelleraut.

Autour d'un café, ils ont échangé sur la notion de vivre ensemble et exprimé leur vision de leur résidence à travers le dessin. Cette initiative fait suite à une étude des besoins réalisée auprès des locataires ; elle avait révélé l'importance de renforcer les liens sociaux au sein de la résidence.

L'atelier, à la fois ludique et créatif, a été organisé et animé par le Service Relations Sociales et Contentieux et notre gardienne. Ce temps de rencontre a été très apprécié des participants qui ont discuté et appris à se connaître un peu mieux dans une ambiance chaleureuse et constructive.



Démarches simplifiées pour la prime d'activité

Versée par la CAF, la prime d'activité est une aide financière destinée à soutenir les travailleurs modestes. Depuis le 1^{er} mars 2025, les démarches sont simplifiées pour les bénéficiaires de la prime d'activité grâce à un pré-remplissage des déclarations trimestrielles de ressources. Le temps de traitement et les risques d'erreurs sont ainsi réduits.

L'assurance habitation, une obligation !

L'assurance habitation, c'est un peu comme la ceinture de sécurité dans une voiture : on espère ne jamais en avoir besoin, mais si ça arrive, ça évite bien des tracas. **Être couvert contre les risques locatifs (incendie, dégât des eaux, vol, etc.) est une obligation.** Attention, en cas de non-remise de l'attestation d'assurance dans les délais impartis, **vous vous exposez à une résiliation de votre bail** conformément à la clause résolutoire insérée dans votre contrat de location.

Rue Pelletier, Monts-sur-Guesnes



Habitat de la Vienne réhabilite 3 nouveaux logements dans l'ancienne Ferme Centa, située rue Pelletier. Inscrite dans une démarche de requalification du centre bourg de Monts-sur-Guesnes, cette opération s'inscrit dans l'Appel à Projet « revitalisation des centres-bourgs et centres anciens » mis en place par le Conseil Départemental au titre des aides à la pierre. Ce projet prévoit ainsi la création de logements situés dans le centre ancien de la commune, à proximité immédiate des services tout en valorisant le patrimoine de la commune (façades sur rues restaurées à l'identique, moulures conservées, porche...), et ce en adéquation avec les exigences des Bâtiments de France.



© Nicolas Mahu

Accessibles à tous, les restaurants solidaires et d'insertions proposent des repas à des tarifs définis en fonction des ressources.

Avec un service de restauration de qualité à des prix abordables, voire gratuits pour certaines personnes, les restaurants d'insertion participent à la vie locale et permettent aux habitants de se rencontrer et de partager des moments conviviaux.

Ils permettent aussi à des personnes éloignées du marché du travail de retrouver un emploi par le biais des formations, d'un accompagnement personnalisé et d'une expérience professionnelle dans le secteur de la restauration.

Sur Poitiers

> **L'Entracte** à Beaulieu est né il y a 15 ans avec l'intention d'aider des personnes à trouver une nouvelle voie dans leur vie professionnelle. Il propose de la cuisine française mais aussi quelques recettes du monde.

> **Les Quatr'Epices** de l'association *Pourquoi pas la Ruche* aux Trois cités, met à la carte une cuisine variée et de qualité, élaborée à partir de produits frais dans un cadre familial et convivial.

> **L'Assiet'Sympa** de l'association *L'Éveil* aux Couronneries assure une restauration sur place ou à emporter.

> **Le Restaurant de l'île Jouteau** offre le plaisir d'un cadre bucolique sur les bords de Clain. Attention, il n'est ouvert que de mai à septembre.

Sur Châtelleraut

> **Le Goût des Autres** est le premier restaurant solidaire de Châtelleraut. Ouvert en janvier 2025, il privilégie l'utilisation de produits de saison et issus des circuits courts. Petit plus, il propose un service de livraison de repas à destination des entreprises et des organisations.



Des idées pour vos vacances ?

Sorties culturelles, ateliers créatifs, activités sportives, excursions en famille, spectacles en plein air...

Piloté par la Ville de Poitiers, le dispositif *Vacances pour Toutes et Tous !* a pour objectif de rendre les vacances et les loisirs plus accessibles à tous les habitants, petits et grands, avec des tarifs adaptés aux ressources financières. Tout au long de l'année pendant les vacances scolaires, des séjours sont proposés aux enfants avec des activités telles que des ateliers bricolage ou de l'équitation. Pour les 16-25 ans, une aide de 200 euros maximum peut être accordée, sur dossier, pour un projet de vacances avec nuitées en autonomie.

Toutes les propositions d'activités et de séjours sont à consulter sur le site internet :

vacancespourtous.poitiers.fr

Les inscriptions peuvent se faire en ligne ou lors de permanences en mairie et maisons de quartier ; un agent d'inscription peut alors vous assister dans les démarches. Vous n'avez plus qu'à choisir l'activité qui vous tente !!

> *Informations et inscriptions* : www.vacancespourtous.poitiers.fr ou 05 49 52 36 22



Action Ozon

Association d'insertion par l'emploi, Action Ozon est un acteur majeur du bien vivre dans la Plaine d'Ozon.

L'association *Action Ozon* a vu le jour en 1993 pour l'organisation des balcons fleuris sur la Plaine d'Ozon. Elle intervient dans la collecte d'encombrants, le nettoyage des résidences, des appartements vacants et des extérieurs ainsi que l'entretien des petits espaces verts. Outre les 20 salariés en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion), l'association emploie quatre encadrants techniques, une accompagnatrice sociale, une secrétaire et un directeur. Différentes nationalités et religions se retrouvent chaque jour dans un esprit d'équipe et de convivialité au service des collectivités et parfois des particuliers. Le recrutement est basé sur le volontariat et dans un but de réinsertion par l'emploi en passant par un accompagnement social.

> *Informations* actionozon.org



L'association Parents solos 86

Vous êtes parent solo et vous vous sentez isolé ? Vous avez besoin de renseignements spécifiques à votre situation dans le domaine juridique, administratif ou social ? Vous avez besoin ou vous souhaitez proposer de l'aide pour les devoirs des enfants, du bricolage, etc ? Vous souhaitez faire entendre votre voix et faire remonter vos préoccupations ? L'association *Parents Solos 86* est là pour vous ! Garderies gratuites, sorties, rencontres et ateliers sont organisés toute l'année pour répondre à vos besoins.

Créé en 2017, le réseau d'entraide et de partage pour les familles en situation de monoparentalité dans la Vienne s'est constitué en association en 2019. Il apporte une réponse pratique à un vrai enjeu de société. Selon l'INSEE, une famille sur quatre est monoparentale, et ce chiffre est en constante augmentation.

> *Informations* parentsolos86.fr



« Je veux rester ici jusqu'au bout. Tant que je peux y vivre, je n'irai nulle part ailleurs. »

© Nicolas Mahtu

Nos locataires, au cœur de l'histoire d'Habitat de la Vienne

Depuis 100 ans, Habitat de la Vienne accompagne ses locataires en adaptant ses logements à l'évolution de leurs besoins et de la société. Constructions, rénovations, modernisations : chaque logement raconte une histoire, celle de ses locataires.

Cet engagement quotidien se reflète dans les témoignages de ceux qui vivent et font vivre nos résidences depuis des décennies. Nous sommes partis à leur rencontre pour leur donner la parole et raconter l'histoire d'Habitat de la Vienne à travers leurs histoires personnelles.

Interview

Odette Bachelier, 94 ans, incarne à elle seule l'histoire du quartier de Bellejouanne. Locataire d'Habitat de la Vienne depuis plus de 60 ans, elle a vu le quartier évoluer, grandir, tout en restant fidèle à son chez-elle.

Racontez-nous depuis combien de temps habitez-vous ici...

« Je suis arrivée à Bellejouanne à l'âge de 3 ans. Mes parents habitaient non loin d'ici rue de la Clie. Plus tard, lorsque je me suis mariée, nous avons d'abord vécu rue des Petites Vallées, avant d'emménager en 1959 dans un appartement HLM

du quartier, où nous avons passé de nombreuses années. En 1972, nous avons déménagé à quelques rues pour nous installer dans cette petite maison, située rue de Bellejouanne.

Nous avons vécu ici avec mon mari et nos trois fils : Fabrice, Stéphane et Christophe. En 1972, la petite maison d'une cinquantaine de mètres carrés dispose d'une cuisine, d'un salon et deux chambres sans toutes les commodités. Au fil des ans, nous avons adapté notre maison à nos besoins, avec l'aide d'Habitat de la Vienne en installant une douche, des W.C., l'électricité et le chauffage ! »

Très récemment, les lourdes persiennes ont également laissé la place à des volets électriques. Un petit plus qui simplifie la vie d'Odette. Mais ce qui la marque, au-delà des murs de sa maison, c'est l'ambiance du quartier.

« On se connaissait tous. Les enfants jouaient ensemble, on s'entraidait entre voisins. C'était comme une grande famille, il y avait des fêtes de quartier, plus de commerces et même un cinéma. Aujourd'hui, c'est différent, mais je suis toujours entourée de mes enfants et de mes amies du foyer Marie-Noëlle. »



Vue aérienne de la Plaine d'Ozon à Châtellerauld, début des années 2000

Une vie bien remplie à la Plaine d'Ozon

Jacqueline, 87 ans, châtelleraudaïse d'origine, nous a ouvert les portes de son appartement où elle habite depuis... 1965 ! C'est dans le quartier de la Plaine d'Ozon, au sud de Châtellerauld, qu'elle a vu son immeuble sortir de terre, à une époque où les bâtiments poussaient comme des champignons. Depuis, le quartier a bien changé. De nombreuses tours ont laissé place à des constructions plus modestes, dans le cadre de la rénovation urbaine engagée dès 2007.

« Il y avait beaucoup de commerces à l'époque », se souvient-elle. Aujourd'hui, certains ont disparu, mais la vie de quartier est toujours là, notamment grâce au marché de la plaine d'Ozon qui anime la place.

Quand Jacqueline s'installe dans son appartement T3, elle n'a même pas encore l'électricité. Mais les années passent et les travaux s'enchaînent, améliorant peu à peu son confort : double vitrage, volets roulants, électricité remise aux normes, baignoire remplacée par une douche sécurisée...

Son logement a vu grandir ses enfants, accueilli les fêtes de famille, les communions, les souvenirs. Dans le salon, les photos de ses proches côtoient les objets rapportés de ses voyages au Mexique ou en Chine. Et ce qui fait aussi la richesse de son quotidien, ce sont les relations tissées au fil des ans avec ses voisins... et avec son gardien.

« Il est très gentil. Depuis que je vis seule, il prend régulièrement de mes nouvelles. Il est toujours là si j'ai besoin de quelque chose. C'est un peu comme un membre de ma famille. »

90%
de nos locataires
satisfaits !

Quand les jeunes donnent la parole aux aînés

Dans le cadre d'un partenariat entre Habitat de la Vienne et l'association Unis-Cité, de jeunes volontaires en service civique ont réalisé des portraits vidéos de locataires seniors. Une belle occasion de faire dialoguer les générations et de transmettre la mémoire des lieux.

À travers leurs interviews, ces jeunes ont recueilli des témoignages riches en anecdotes sur l'histoire des quartiers et l'évolution du logement social.

Découvrez les portraits de Michel, Marie-Christine, Colette, de Huguette et Jean disponibles en vidéo





► Témoignage

Membre du Conseil d'administration, et Président de la Caléol d'Habitat de la Vienne, M. Philippe Mis témoigne de son engagement auprès des locataires au sein de la CALEOL*.

* Commission d'Attribution de Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements

Quel est le rôle principal de la commission d'attribution ?

La commission d'attribution est une instance qui examine les candidatures proposées pour un logement. Cette commission est constituée de six membres désignés au sein du Conseil d'Administration d'Habitat de la Vienne. Elle est garante de la politique d'attribution d'Habitat de la Vienne et souveraine dans ses décisions. Peuvent y prendre part, l'Etat comme le Préfet ou son représentant, la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités de la Vienne, le maire ou le représentant de la commune où les logements sont attribués : ensemble, nous étudions les dossiers des demandeurs, préparés en amont avec les équipes en lien avec les communes, et nous attribuons un logement à un ménage selon des critères précis, notamment la situation sociale, les ressources ou encore l'occupation du futur logement.

Quelles sont les étapes clés du processus de décision ?

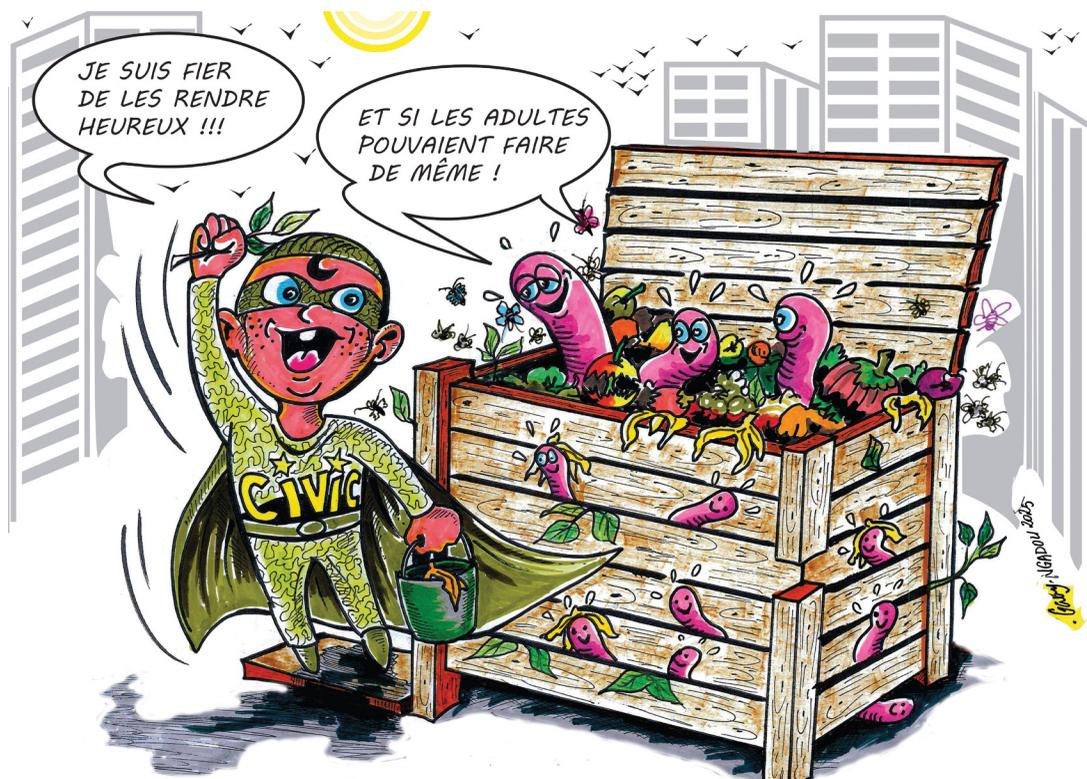
Dans la mesure du possible, je demande toujours aux membres de la CALEOL de donner leur avis sur les dossiers des demandeurs. J'attache une importance capitale à l'étude de chaque situation en prenant en compte l'environnement du futur logement (adéquation de la typologie de logement par rapport à la demande, services, accessibilité...) ainsi que la situation des personnes (emploi, ressources, charges financières...). Nous ne sommes pas toujours d'accord, mais nous débattons afin d'objectiver les situations et d'établir un ordre de priorité d'attribution. L'objectif est ici d'échanger pour rendre un avis le plus juste possible. Cependant, je tiens avant tout à saluer le travail de préparation des équipes qui constituent les dossiers : ce travail de qualité nous permet d'apprécier les situations et de nous prononcer au mieux sur l'attribution des logements. Cette confiance fait écho à celle qui est également confiée par les présidents des instances de notre organisme.

Quels efforts sont mis en place pour garantir l'équité et la transparence des décisions ?

Pour préserver l'équité et favoriser la transparence, nous ne connaissons jamais les dossiers à l'avance : cela renforce l'intégrité de la commission et conforte la confiance entre ses membres et au-delà. Il est de notre devoir de garantir une intégrité totale et absolue de la commission.

Quels sont les aspects les plus gratifiants du travail au sein de la commission ?

Depuis quelques années, nous constatons une forte hausse de la demande, combinée à une plus grande précarité des ménages. Notre plus grande récompense est de pouvoir contribuer à proposer des logements aux plus fragiles et de leur apporter des solutions. C'est, selon moi, tout le sens de notre engagement : nous mettons tout notre cœur dans cette mission, qui permet à chacun d'accéder à un logement de qualité.



Le compostage : un geste simple pour un quotidien plus écologique !

Le compostage est une solution efficace et accessible à tous pour réduire nos déchets tout en enrichissant la terre naturellement. En triant nos biodéchets, nous participons activement à la préservation de l'environnement et favorisons un cadre de vie plus sain et agréable.

Chaque jour, une grande partie des déchets que nous jetons pourraient être valorisés plutôt que de finir dans une poubelle. En compostant, nous diminuons le volume de nos ordures ménagères, limitons la pollution liée au traitement des déchets et obtenons un engrais naturel, idéal pour nourrir les plantes et les jardins.

Les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées, ainsi que les fleurs fanées et les petits branchages se décomposent parfaitement dans un composteur. En revanche, les produits laitiers, la viande, le poisson, les agrumes en excès, ainsi que les plastiques, métaux et verres ne doivent jamais être ajoutés, sous peine de perturber le processus de décomposition et d'attirer des nuisibles.

Dans les résidences équipées d'un composteur collectif, quelques gestes permettent d'assurer une utilisation harmonieuse. Il est important de respecter les consignes d'utilisation, de bien refermer le bac après chaque dépôt.

Dans cette dynamique, Habitat de la Vienne en partenariat avec la Ville de Châtellerauld et l'association compostage a installé le 9 avril dernier un site expérimental de compostage dans le quartier des Renardières. Ce projet a pour objectif de sensibiliser les habitants à la gestion des déchets organiques et de leur permettre de découvrir les bienfaits du compostage en conditions réelles. Grâce à cette initiative, chacun pourra participer activement à la réduction des déchets tout en contribuant à la fertilisation des espaces verts du quartier.

Ateliers Équilibre : Prévenez les chutes !

Habitat de la Vienne, en partenariat avec l'EPGV 86, propose à ses locataires seniors **deux ateliers Équilibre gratuits** pour aider à prévenir les chutes et améliorer la stabilité. À travers des exercices simples et adaptés, ces séances permettent de renforcer la coordination et la confiance en soi.

• Châtelleraut

À partir du lundi 1^{er} septembre 2025, de 14h à 15h, à la Salle Omnisports (Route de Nonnes)

• Montmorillon

À partir du mardi 2 septembre 2025, de 16h à 17h, au Complexe Jean Guillot (rue Saint-Nicolas)

Durée : **12 séances en présentiel.**

> **Inscrivez-vous dès maintenant au 05 49 18 55 86**

Des ateliers Seniors Connectés pour l'inclusion numérique et le lien social

De novembre 2025 à juin 2026, Habitat de la Vienne vous invite à participer à la nouvelle édition du programme "Seniors Connectés". Chaque semaine, des ateliers gratuits aideront les participants à mieux utiliser ordinateur, tablette et smartphone. Des activités intergénérationnelles, organisées tous les 15 jours, renforceront le lien social dans une ambiance conviviale. Les ateliers auront lieu :

- **Beaumont Saint-Cyr** : mardi après-midi
 - **Nieuil l'Espoir** : mercredi après-midi
 - **Loudun** : jeudi après-midi
 - **La Roche-Posay** : jeudi après-midi
- Animés par de jeunes volontaires en service civique, ces ateliers sont ouverts à tous. Venez apprendre, partager et rester connectés !

Participez aux *Rencontres du Bien Vieillir* !

Mardi 25 novembre 2025, de 14h à 17h, Habitat de la Vienne invite ses locataires seniors à un après-midi d'échanges et de découvertes autour du bien vieillir à la salle de la Gornière à **Châtelleraut**.

Cet **événement gratuit** débutera par une **pièce de théâtre interactive** animée par la compagnie *Entrées de Jeu* et sera suivie d'un **forum convivial** avec des acteurs locaux du bien vieillir. Vous pourrez notamment découvrir **Ma Maison A'Venir**, un dispositif innovant pour mieux adapter votre logement. Un **goûter et une tombola** clôtureront cet après-midi d'échanges.

Navettes gratuites disponibles.

> **Inscrivez-vous dès maintenant au 05 49 18 55 86**

À SAVOIR

Ces actions sont ouvertes à tous les plus de 60 ans grâce au soutien financier de la Conférence des Financeurs de la Vienne.





Des conférences en ligne avec HappyVisio

Le saviez-vous ? Vous avez accès gratuitement et à distance à des conférences sur la santé et le bien-être sur la plateforme HappyVisio.

Cela vous permet de vous informer, poser des questions et échanger avec des experts de la prévention.

Créez votre compte sur www.happyvisio.com et renseignez le code TMH2025 pour y participer.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, contactez notre partenaire au **01 76 28 40 84**.

N'hésitez plus, c'est gratuit !

 happyvisio.com



SIGNAL & VOUS

A l'approche des fortes chaleurs, ne restez pas isolés et inscrivez-vous à notre dispositif d'alertes !

En partenariat avec l'association CIF-SP, nous veillons à votre bien-être et à votre sécurité lors de ces événements exceptionnels en vous apportant une écoute téléphonique et un soutien personnalisé en fonction de votre situation.

Ce service est entièrement gratuit et confidentiel !

> Pour vous inscrire, contactez votre Assistante clientèle seniors au 05 49 18 55 86



Trophée Départemental de E-bowling : nos locataires à l'honneur !



Le 25 mars dernier, 5 équipes de locataires d'Habitat de la Vienne ont participé avec énergie au Trophée Départemental de E-bowling à Montamisé. Coachés par des volontaires en service civique d'Unis-Cité, elles ont relevé le défi de ce challenge face à 7 autres binômes venus de tout le département de la Vienne.

Félicitations à l'équipe du CCAS de Poitiers, qualifiée pour la Gamers Assembly, et un grand bravo aux équipes d'Habitat de la Vienne engagées qui n'ont pas démérité !

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux défis !

Comprendre mes charges locatives

Eau, chauffage, ascenseur, entretien de la robinetterie... Les charges locatives concernent des frais liés à l'occupation de votre logement qu'il soit individuel ou collectif. Souvent mal comprises, elles sont pourtant essentielles au bon fonctionnement et à la qualité de vie dans votre logement. Mais de quoi s'agit-il exactement ? On vous explique...

Les charges locatives correspondent à la fourniture d'énergie, de fluides et de services dont vous bénéficiez, mais que vous ne réglez pas directement. Comme tous les bailleurs sociaux et les propriétaires privés, Habitat de la Vienne règle ces dépenses à votre place et répartit les sommes entre les locataires. Elles incluent notamment les coûts d'entretien des parties communes (halls, escaliers, ascenseurs, espaces extérieurs...), la fourniture d'eau, de chauffage, l'entretien d'équipements individuels, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères...

Comment ça fonctionne ?

Chaque mois, vous payez des **provisions sur charges** en complément de votre loyer. Ces montants sont basés sur une estimation des dépenses concernées. Une fois par an, quand les dépenses réelles de l'année écoulée sont établies, Habitat de la Vienne effectue un calcul comparatif, pour chaque type de dépense, entre ce que vous avez déjà versé et ce qui a été réellement dépensé. Vous recevez alors une **régularisation de charges** vous précisant le détail des écarts.

Si les coûts réels sont inférieurs à ceux de l'estimation, vous bénéficiez d'un remboursement. En revanche, si les dépenses réelles sont plus élevées que celles estimées, nous vous demanderons de régler la différence pour couvrir le solde.

Cette **régularisation garantit un équilibre juste entre vos paiements et les dépenses réellement engagées** ; vous ne payez que les dépenses réelles liées à votre logement.

> Pour toute question concernant vos provisions, contactez le service Charges :

charges@habitatdelavienne.fr



Retrouvez sur notre site internet des astuces pour maîtriser votre consommation et faire baisser vos charges !



LEXIQUE DU LOCATAIRE

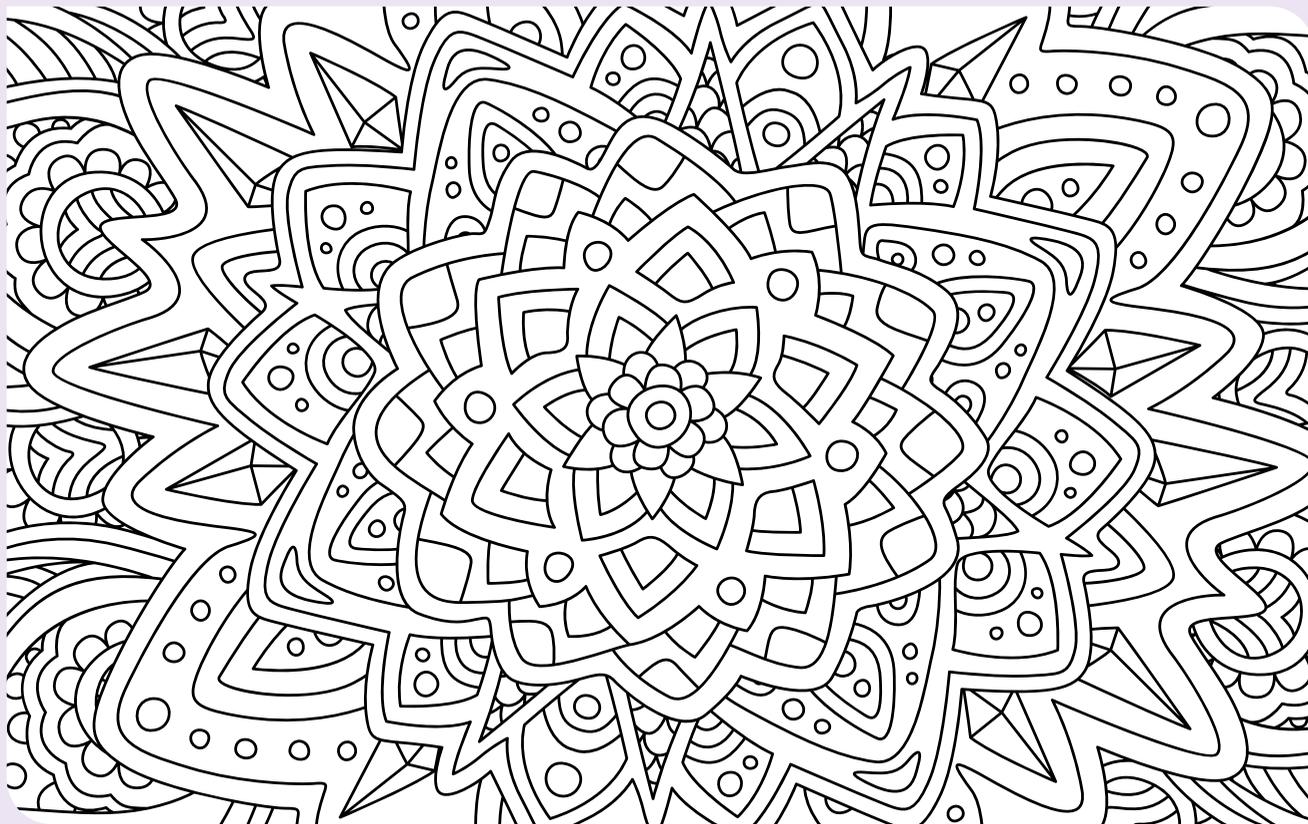
Les charges locatives sont des frais d'entretien, de services et de petites réparations qui sont avancés par le propriétaire mais doivent être payés par le locataire.

Les provisions pour charges sont des avances mensuelles payées par le locataire pour couvrir les charges locatives estimées.

La régularisation des charges ajuste les provisions versées par le locataire en fonction des dépenses réelles. Elle donne lieu à un remboursement s'il y a un trop perçu ou à un supplément de charges si les dépenses sont supérieures à ce qui avait été estimé.

Un solde positif (+) correspond au montant restant à la charge du locataire et qui doit être réglé.

Un solde négatif (-) indique que le locataire a payé plus que nécessaire. Le trop-perçu est alors déduit de son loyer suivant.



Salade de pommes de terre de terre à la grecque

Pour 6 personnes.

- 1 Plonger les pommes de terre dans une grande casserole d'eau froide salée. Amener à ébullition environ 15 mn. Passer les sous l'eau froide. Les couper en morceaux.
- 2 Pour la vinaigrette : mélanger tous les ingrédients. Ajouter les tomates séchées.
- 3 Verser la vinaigrette sur les pommes de terre, y ajouter les olives et la feta. Servir avec les jeunes pousses d'épinard.

Ingrédients :

- 700 g de pommes de terre
- 1 petit pot de tomates séchées
- 1 pot d'olives noires dénoyautées confites
- 100 g de feta
- Jeunes pousses d'épinards

Vinaigrette citron-origan :

- 3 cas d'huile d'olive
- 2 cas de jus de citron
- 1 gousse d'ail hachée
- 1 cac d'origan séché
- 1/2 cac de sel

Régalez-vous !

Participez à notre grand concours photo et tentez de gagner un séjour en famille au Futuroscope !

À l'occasion des 100 ans d'Habitat de la Vienne, nous lançons un concours Instagram inédit destiné à nos locataires !

Mettez en valeur votre logement en partageant une photo originale de votre intérieur ou de votre extérieur.

futuroscope
XPERIENCES

Rendez-vous sur notre compte Instagram

Comment participer ?

- 1 > Prenez une photo originale de votre logement (intérieur ou extérieur) et soyez créatif !
 - 2 > Envoyez-la-nous en message privé sur Instagram (@habitatdelavienne) ou par mail à communication@habitatdelavienne.fr
- Nous sélectionnerons les 3 meilleures photos, qui seront ensuite publiées sur notre compte avec le hashtag #CaptureTonLogementHDLV.

Tentez de remporter un séjour d'une valeur de plus de 600€ pour 2 adultes et 2 enfants à l'hôtel Ecolodgee Futuroscope.

Rendez-vous sur notre site internet pour consulter le règlement de participation et les mentions légales du concours.

La photo qui récoltera le plus de likes remportera un séjour en famille pour 4 personnes au Futuroscope !

Date limite de participation : 17 juin 2025
Concours réservé aux locataires d'Habitat de la Vienne



www.habitatdelavienne.fr

HABITAT DE LA VIENNE
33 rue du Planty - BP 27 - 86180 Buxerolles
• contact@habitatdelavienne.fr



Groupe TERRE & MER
 HABITAT
 DE LA VIENNE
 L'habitat en toute sérénité

